

Demander notre incarcération pour complicité avec l'esclavage...

www.eco-sapiens.com

Novethic

Voilà ce que nous pourrions faire, à l'image d'un journaliste néerlandais, Teun Van de Keuken, qui s'est présentée dès 2004 devant la justice néerlandaise afin d'être condamné pour consommation de chocolat !

Pour **lutter contre l'exploitation des enfants dans les cacaoyères de Cotes d'Ivoire**, un journaliste néerlandais demande sa propre incarcération. Il s'appuie sur un article du code pénal pour faire reconnaître sa complicité avec l'esclavage en tant que consommateur. Sa stratégie a pour but d'interpeller l'industrie du chocolat et d'appeler au boycott de ses produits.

L'affaire pourrait prêter à sourire si cette étrange initiative ne recouvrait une très sérieuse tentative pour dénoncer la situation d'exploitation des personnes, et en particuliers des enfants, qui travaillent dans l'exploitation de la fève de cacao, notamment en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial (43 % de la production mondiale). Le journaliste se dit par ailleurs être parfaitement informé de la situation d'esclavage qui sévit dans la filière du cacao en Afrique de l'Ouest.

(...) L'objectif est clair : alors que les Pays-Bas sont un des plus grands importateurs de fèves de cacao au monde, le journaliste veut mettre l'industrie du chocolat en difficulté en **incitant le consommateur au boycottage de ses produits** : *"Si je suis jugé coupable de ce crime, tout consommateur de chocolat pourra ensuite être poursuivi. J'espère que les gens arrêteront alors d'acheter du chocolat, ce qui affectera les ventes des grandes entreprises et les obligera à faire quelque chose à propos de ce problème"*, a déclaré Van de Keuken. (...)

Lire la suite sur [Novethic](#)